

Les mines de la Casamance...

[les derniers articles](#) | [imprimer](#) | [envoyer a un ami](#)

Le conflit casamançais a fait plusieurs centaines de victimes et de blessés en raison des combats et des mines largement utilisées. Mais, 30 ans après le début de la crise, après le travail de déminage, les premières terres viennent enfin d'être redonnées à la population.

Mines antipersonnel et antichar : Evidemment, le premier responsable de l'utilisation de ces armes cruelles c'est le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques du Sénégal), qui utilise cet armement pour interdire l'accès de certains territoires aux forces armées (comme dans la zone des peupliers, le parc de Basse Casamance, fermé par ailleurs depuis 1992), comme pour couvrir leurs fuites suites à des actions militaires. Mais, brisons le tabou, il apparaît également évident que les forces armées sénégalaises ont eu recours à ce type d'armement...

Déminage : Il n'y a - malheureusement - qu'un seul opérateur de déminage dans ce pays, c'est l'ONG française [Handicap International](#). Notons que cette ONG vient de se voir attribuer le prix humanitaire Conrad N. Hilton 2011 pour son engagement auprès des personnes handicapées vivant dans des situations de pauvreté, d'exclusion, de conflits ou de catastrophes naturelles.

Présent dans le domaine des mines depuis 2008, à l'aide de deux équipes de démineurs et de moyens malheureusement limités, cette ONG a pu déminer un total de 113 000 m². Au total cent trente-trois mines, deux roquettes, deux grenades ont été trouvées. C'est bien peu, certainement, mais dans ces opérations à haut risque, le but n'est pas d'aller vite, mais d'être certain des actes réalisés, car quand on est démineur, l'erreur est impossible !

Heureusement, pour les populations casamançaises, HI devrait pouvoir accélérer le processus de déminage en 2011, ayant obtenu des fonds de l'Union Européenne - 1,5 million d'euros en attente depuis 2006 - bloqué semble t-il par la non-action de certains acteurs... Il aura fallu que HI menace de quitter le Sénégal, pour obtenir cet argent !

Le chef des opérations, Jean-François Lepetit, va pouvoir avec cet argent doter ses équipes d'un [Digger 3](#) qui devrait permettre, selon les estimations, de déminer au cours des 18 prochains mois au moins 200 000 mètres carrés ! En clair, cet appareil devrait permettre de faire un bond en avant à la lutte anti-mines en Casamance, car ici, plus de risque de ne pas détecter certaines mines (type PRBM 35 de fabrication belge) avec des moyens classiques. Imaginez, quand un démineur dépollue 25 mètres carrés par jour, les spécificités de cette machine permettent-elles, de dépolluer :

- 2000 m²/h sur un sol léger, soit une végétation peu dense à 13 cm de profondeur.
- 1000 m²/h sur un Sol moyen, soit une végétation moyenne à 13 cm de profondeur.
- 600 m²/h sur un Sol dur, soit une végétation dense à 13 cm de profondeur.

Le Sénégal est doté d'une structure, le Centre National d'action Anti-mines au Sénégal (CNAMS), qui assure la coordination et la supervision de l'action Anti-mines. Cette organisation vient le 12 mars dernier, lors d'une cérémonie officielle, rendre à la population, 16 localités déminées par HI (situées dans les communautés rurales de Niaguis et Nyassia, dans le département de Ziguinchor). Le CNAMS a le rôle d'assurance qualité, en clair, pendant les opérations de déminage HI est l'acteur responsable, puis le CNAMS réalise une « vérification » de la qualité du travail et devient après cet acte, responsable en cas de problème...

Cet article a été posté le Mardi 29 mars 2011 dans la catégorie [Mines-BASM](#). Vous pouvez envoyer un commentaire en utilisant le formulaire ci-dessous.